

ANNALES

de la
FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
N°17

Volume 1, Décembre 2011

SOMMAIRE

KPATCHAVI (Codjo Adolphe) : Mutations socio-politiques et gestion des épidémies en Afrique : regard sur les dispositifs multisectoriels de coordination de la lutte contre le sida à partir de l'expérience du Bénin	4
VISSIN (W. Expédit), OGOUWALE (Euloge) et AZONHE (H. S. N. Thierry) : Facteurs pédo-hydro-climatiques et socio-techniques du développement agricole dans les Tchi (Bénin, Afrique de l'Ouest)	13
HOUNGAN (C. M. Clément) : Les motifs de pratique du handball chez des joueurs de première division au Bénin	23
YEBOU (Raphaël) : Le complément circonstanciel est-il complément du verbe ?	38
ALONOU (Kokou Benjamin) : L'administration coloniale et la lutte contre l'alcoolisme au Togo de 1884 à 1960	52
ATTIKPA (Antoine), DAKPO (Pascal), HOUNGAN (Clément) : La violence dans le football au Bénin : le cas de la région d'Agonlin	69
ASSOGBA (C. Raymond) : La Contracculturation : de la théorie au modèle d'analyse des sociétés émergentes	85
TOSSOU (M. Rogatien) : « Gouvernance politique et développement au Bénin : essai de synthèse des leçons d'une démocratie à l'occidentale »	101
AMONTCHA (Maximenne), LOUGBEGNON (O. Toussaint), CLEDJO (F. G. A. Placide) et HOUSSOU (S. Christophe) : Biodiversité des ressources végétales alimentaire, de service et ethnobotanique utilisées par les populations riveraines de la réserve naturelle communautaire de Zinvé au Sud du Bénin	109
AMOZOUVI (Hippolyte) : Enculturation and Merchant Logics in Religious Practice in Benin Republic.	127
GBENOU (Vidjannagni Victorin), TINGBE-AZALOU (Albert), NOUHOUAYI (Albert) : Problèmes d'insalubrité et analyse des comportements sociaux liés à la production des déchets en milieu scolaire et universitaire dans la ville de Cotonou et sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi	142
OGOUWALE (Euloge) : Changements climatiques et processus de développement local dans le Bénin méridional et central : Nouveaux défis et nouvelles opportunités	156
DATONDJI (C. Innocent) : The African elite, and the future of Africa	170
HOUNHOUENOU (Yaovi Antoine) : Die Anspielung auf die deutsche Prä- und Kolonialgeschichte im Roman	180
HOUSSOU (S. Christophe), BOKO (N. P. Maximilien) et OGOUWALE (Euloge) : Mise en évidence de la significativité des tendances thermométriques au Bénin	197
HEDIBLE (Sidonie Clarisse), VISSIN (W. Expédit) et HOUSSOU (S. Christophe) : Aspects locaux de conservation de la biodiversité au Bénin : cas des ressources floristiques	208
ASSOUNI (Janvier), AKPAKI (A. Joseph), BIAOU (Gauthier) : Système de commercialisation des produits agricoles dans la Commune de Tchaourou	221
ADANHOUNME (Eustache Roger Koffi) : Des modes d'élévation aux magistratures dans la cité antique. Tirage au sort et élection dans l'imaginaire socio-politique Greco-Romain	237
de CHACUS (Sylvie) : Les préjugés ethniques et leurs impacts sur le développement communautaire	264
BIO-BIGOU (Léon Bani) : Population et développement : transhumance et mobilité transfrontière dans la vallée bénino-nigérienne du fleuve Niger	292
SISSAO (Claude) : La Haute-Volta dans l'économie coloniale : 1919-1960	303
da SILVA (Alphonse) : Contribution des palais royaux d'Abomey au rayonnement international du Bénin	337
KIKI (Kpokpogbé Célestin), ALLAGBE (Marcellin) : Echanges entre les marchés agricoles au Bénin et dans la sous région : approche africaine de promotion du développement global	349
SEGLA (Rogatien C.) : Crises et ruptures identitaires : du Dahomey au Bénin, vers quels dépassements ?	370
ANIGNIKIN (C. Sylvain) : Introduction à l'histoire de la décolonisation en Afrique noire : propositions pour une décolonisation de l'histoire	390

ISSN 1840-510X

Directeur de publication
Christophe Sègbè HOUSSOU,
Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Rédacteur en Chef
A. Félix IROKO

Rédacteur-Adjoint
Flavien GBETO

Comité Scientifique :
John IGUE (Professeur Titulaire)
Benoît N'BESSA (Professeur Titulaire)
Michel VIDEGLA (Maître de Conférences)
Albert TINGBE-AZALOU (Maître de Conférences)
Guy Ossito MIDIOHOUAN (Professeur Titulaire)
Etienne DOMINGO (Maître de Conférences)

A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer.

Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) doit être adressée au :

**Comité de Rédaction des Annales de la FLASH
01 BP 526 COTONOU
République du Bénin**

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

Aspects locaux de conservation de la biodiversité au Bénin : cas des ressources floristiques

HEDIBLE Sidonie Clarisse¹, VISSIN Expédit Wilfrid² et HOUSSOU Christophe S²

- (1) *Département de Sociologie et d'Anthropologie durable (DSA), courriels : shedible@yahoo.fr,*
(2) *Laboratoire Pierre Pagney : Climat, Eau, Ecosystème et Développement (LACEEDE) exlaure@yahoo.fr, christpasse@yahoo.fr*

Résumé

Il existe en général au Bénin diverses ressources floristiques aussi bien aquatiques que terrestres. Ceux-ci sont de plus en plus rares sous l'effet de divers facteurs naturels et anthropiques. Cette étude vise à étudier les facteurs de perte de la diversité biologique au Bénin, à identifier les aspects locaux de conservation et à analyser leur efficacité et limites.

Pour atteindre ces objectifs, les données sur la perte de la biodiversité et les aspects locaux sont collectées à travers une enquête de terrain, à l'aide d'un guide d'entretien. L'observation directe a permis d'avoir une connaissance des espèces végétales spécifiques protégées dans les localités.

Les populations ont une bonne connaissance de ce phénomène. Elles développent des stratégies d'adaptation et de conservation permettant de sauvegarder la diversité biologique du milieu.

Plusieurs aspects locaux liés à la protection des ressources biologiques ont été identifiés. Il s'agit de la conservation/ Protection d'espèces végétales spécifiques, de la protection des forêts et de leurs ressources, des techniques de conservation des produits agricoles.

Mots clés : Perte de la biodiversité, aspects locaux, facteurs naturels et anthropiques, stratégies de conservation, Bénin.

Abstract

There is in general with Benign the various floristic resources as well watery as terrestrial. Those are increasingly rare under the effect of various factors natural and anthropic. This study aims studying the factors of loss of biological diversity to Benign, identifying the local aspects of conservation and at analyzing their effectiveness and limits.

To achieve these goals, the data on the loss of the biodiversity and the aspects local are collected through an investigation of ground, using a guide of maintenance. The direct observation made it possible

to have a knowledge of the specific vegetable species protected in the localities.

The populations have a good knowledge of this phenomenon. They develop strategies of adaptation and conservation making it possible to safeguard the biological diversity of the medium.

Several local aspects related to the protection of the living resources were identified. It is of the conservation / Protection of specific vegetable species, about the protection of the forests and their resources, techniques of conservation of the agricultural produce.

Key words: Loss of the biodiversity, aspects local, factors natural and anthropic, strategies of conservation, Benign.

Introduction

La biodiversité encore appelée "diversité biologique", regroupe plusieurs éléments de la vie environnante. Les êtres vivants forment un tout et interagissent les uns sur les autres, mais aussi sur les différents éléments constitutifs de l'environnement.

L'importance de la biodiversité n'est plus à démontrer en ce sens qu'aujourd'hui dans le monde, les ressources biologiques représentent au moins 40% de l'économie mondiale et 80% des besoins des pauvres (FAO 2005). Par ailleurs, plus grande est la diversité de vie, plus forte est la probabilité de découvertes médicinales, de développement économique et d'adaptation aux nouveaux défis tels que les changements climatiques. L'importance écologique de la biodiversité réside dans son rôle de maintien des écosystèmes.

Au Bénin (figure 1), près de 100000 ha de végétations naturelles sont détruites du fait des seuls défrichements (Mama et Houndagba, 1991).

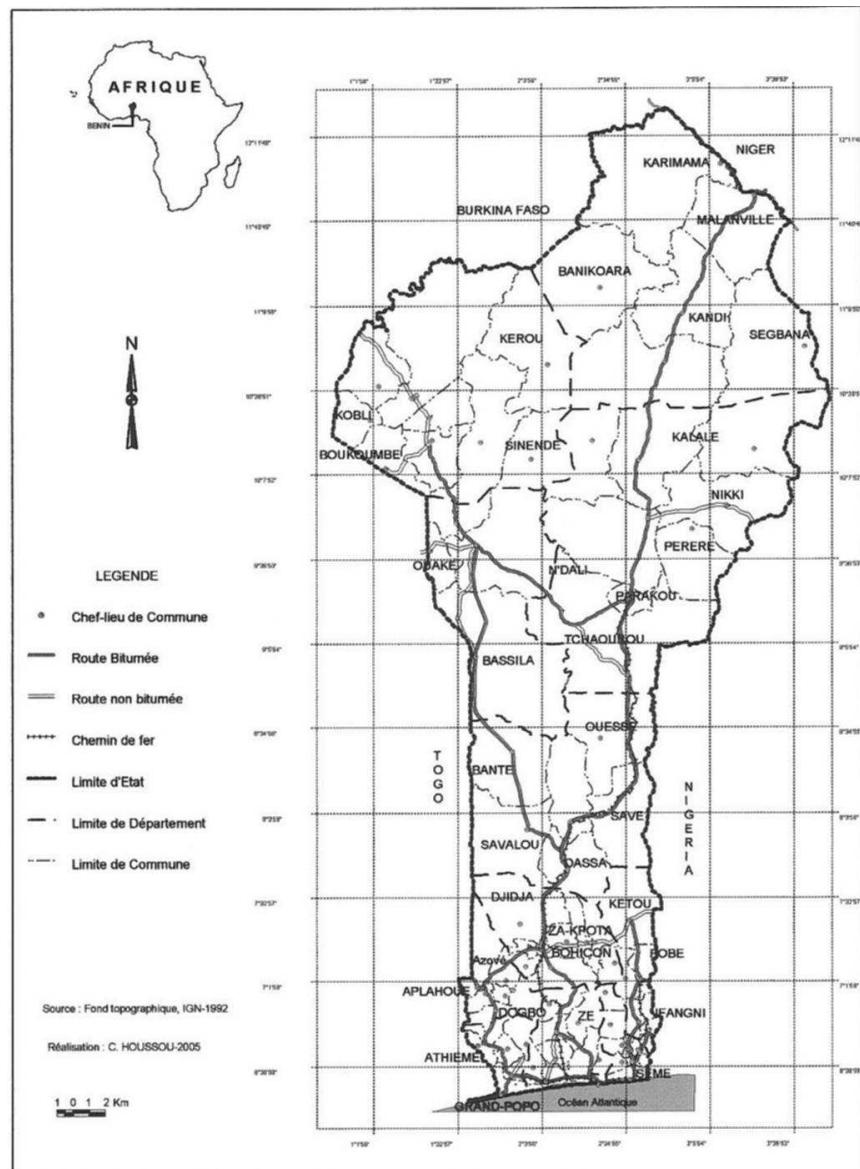


Figure 1 : localisation du domaine d'étude

La pression démographique sans cesse croissante de même que la non restitution au sol des éléments fertilisants exportés par les récoltes ne favorisent pas la conservation des ressources naturelles surtout sous les tropiques où les facteurs de dégradation sont particulièrement actifs.

La situation est plus préoccupante au Bénin. La forte occupation humaine se traduit directement par la destruction du couvert végétal, la dégradation des sols et des ressources en eau.

L'utilisation abusive des terres pour des fins agricoles ajoutée aux aléas climatiques entraînent dangereusement la perte de la diversité

biologique. Le développement durable de cet environnement nécessite la conservation de la biodiversité. Pour ce faire, le Bénin dispose certes d'un certain nombre de moyens. Aussi les populations sont-elles conscientes de ce mal et adaptent des stratégies endogènes de conservation.

1. Cadre méthodologique

1.1. Technique d'échantillonnage et taille de l'échantillon

Etude qualitative, la méthode de choix raisonné a été utilisée pour cibler les localités dans lesquelles l'étude a été menée. Les critères du choix reposent sur le fait que dans ces localités (du nord, du centre et du sud) on note des formes de protection d'espèces végétales spécifiques.

1.2. Population d'enquête

La population d'enquête prend en compte les chefs féticheurs ou de terres, les guérisseurs traditionnels, les agents des services déconcentrés de l'Etat (CeCPA, Eaux et Forêt, etc.), les autorités locales (chefs d'arrondissements, chefs de villages, etc.), les agriculteurs, les chefs de ménages.

Le critère sur lequel repose le choix raisonné de ces personnes interrogées est la masse d'informations qu'elles sont supposées détenir.

1.3. Outils et techniques de collecte des données

En fonction des spécificités des informations recherchées, l'étude a un caractère qualitatif. A cet effet, les données sont collectées au moyen des techniques suivantes :

- Entretien avec la population d'enquête. Les informations ont été recueillies à l'aide d'un guide d'entretien. Les principales articulations de ce dernier sont les facteurs déterminants de la perte de la biodiversité et les stratégies locaux de conservation de la biodiversité.
- L'observation directe au cours de la visite des lieux a permis de toucher du doigt la réalité c'est –à-dire les espèces végétales spécifiques protégées dans les localités.

Cette démarche méthodologique a permis d'aboutir aux résultats que présente la session deux de cette recherche.

2. Résultats et discussions

2.1. Facteurs déterminants de la perte de la biodiversité au Bénin

2.1.1. Contraintes liées au climat

Les facteurs climatiques qui participent à la perte de la biodiversité au Bénin sont les aléas climatiques caractérisés par :

- la surabondance en saison des pluies avec des inondations qui détruisent la végétation.
- l'érosion hydrique entretenue par les fortes pentes et la destruction des végétaux au profit des champs ;
- la pénurie en saison sèche avec de longs parcours et attroupement autour des points d'eau résiduels ;
- les cours d'eau connaissent un écoulement régulier en saison pluvieuse ; par contre en période sèche, tous les cours d'eau s'assèchent précocement en laissant dans leur lit quelques mares et marigots.
- Etc.

2.1.2. Facteurs topographique et géologique

La morphologie constitue une contrainte naturelle à la disponibilité des ressources en eau, principale condition d'existence de la diversité biologique. En effet le relief accidenté et incliné ne donne aucune chance à l'eau de stagner et de s'infiltrer même s'il pleut abondamment. Ceci engendre le comblement des plans d'eau et une forte érosion. Tout ceci favorise la perte de la biodiversité.

2.1.3. Facteurs anthropiques déterminants de la perte de la biodiversité

- Limite des supports de l'information

Le caractère oral des connaissances endogènes rend difficile leur transmission et est à la base de diverses interprétations dans le milieu.

Les connaissances endogènes connaissent des mutations à cause de la disparition des supports de l'information et de la régression des impacts socio-psychologiques de gestion des ressources naturelles.

Les personnes âgées détentrices des connaissances et pratiques utilisées par les ancêtres disparaissent sans léguer leurs savoirs.

Le désintéressement et le non-respect des jeunes vis à vis des pratiques ancestrales et des personnes âgées justifient le refus de léguer les connaissances.

L'efficacité des formes de gestion endogène des ressources naturelles est de nos jours mise en doute.

Ces changements ont plusieurs raisons selon la population : "le non respect des personnes, des dieux, des coutumes ancestrales et des règles de la nature ; "Les hommes sont devenus nombreux et les terres cultivables ne suffisent plus".

-Facteurs socio-économiques de la perte de la diversité biologique

L'évaluation des facteurs directs et indirects de perte de la biodiversité permet d'identifier les activités spécifiques pour lesquelles des actions contribuent dangereusement à la perte de la biodiversité.

➤ **Facteurs directs**

Le tableau I présente les causes directes de perte de la biodiversité par écosystème.

Tableau II : Facteurs directes de la perte de la biodiversité

Ecosystèmes	Magnitude élevée	Magnitude faible
Ecosystèmes terrestres	<ul style="list-style-type: none"> - Dominance de la monoculture dans les systèmes d'exploitation actuels - Allumage fréquent des feux de brousse - Collection cumulative de bois annuellement coupé pour le feu - Surpâturage sur les savanes - Destruction de l'habitat des animaux (agriculture extensive, feux de végétation tardifs) - Exploitation forestière anarchique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques agricoles (utilisation des pesticides et engrais chimiques intoxiquant les micro-organismes du sol) - Erosion du sol - Transhumance - Non respect des coutumes et interdits
Ecosystèmes aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation des cours et plans d'eaux - Dégradation de la qualité des eaux par les intrants agricoles (pesticides et engrais chimiques) 	

Source : Rapport national de la biodiversité (1998)

➤ **Facteurs indirectes**

Le tableau II présente une synthèse des facteurs indirects de perte de la biodiversité.

Tableau II : Facteurs indirects de la perte de la biodiversité

Ecosystèmes	Magnitude élevée	Magnitude faible
Ecosystèmes terrestres	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence d'un véritable régime de propriété foncière et d'une législation appropriée • Insuffisance des connaissances des techniques de gestion des ressources naturelles • Insuffisance de coordination dans la gestion des ressources • Insuffisance de compétence dans les domaines de la biotechnologie • Manque d'équipement pour une exploitation judicieuse du potentiel existant • Absence de politique de conservation de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction des objets étrangers non autorisés dans les lieux sacrés
Ecosystèmes aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Absences de programme de gestion des ressources aquatiques. 	

Source : Rapport national de la biodiversité (1998)

Malgré ces facteurs déterminants qui constituent des contraintes pour la biodiversité quelques pratiques locales sont mises en œuvre pour sa conservation.

2.2. Les aspects locaux de conservation de la biodiversité

La gestion de l'environnement au Bénin, passe entre autre par la maîtrise de pratiques et de connaissances endogènes.

2.2.1. Conservation/ Protection d'espèces végétales spécifiques

- Le néré, *Parkia biglobossa* (Mimosaceae) ou ahwatin en fon est domestiqué. Cet arbre ne se coupe en principe pas pour servir de bois de feu. Dans le nord Bénin, le néré est préservé et demeure au milieu des champs. Interdiction tacite de couper l'arbre pour assurer sa conservation.

- Le karité ou *Butyrospermum paradoxum* (Sapotoaceae) est protégé et conservé aussi bien dans les champs qu'à l'intérieur des habitations dans le nord du Bénin. Tout comme le néré, le karité est domestiqué au milieu des champs et à l'intérieur des villages. Cet arbre ne se coupe pas en principe pour servir de bois de feu ou de bois d'œuvre. Traditionnellement, il y a interdiction morale de couper

l'arbre afin d'assurer sa conservation

- *Garcinia kola* (Guttiferae ou Clusiaceae) ou Ahowétin en fon est protégé dans les forêts en vue de son exploitation. D'anciens pieds se rencontrent à l'intérieur de certains villages de l'Ouémé ; ils font l'objet d'héritage transmis de père en fils. Il en est de même pour le *Cola acuminata* ou Vi en fon et surtout pour le *Cola Mitida* ou golo en fon qui continuent d'être plantés par quelques paysans sur les berges de bas-fonds dans les agglomérations villageoises des communes d'Abomey-calavi (Hêvié) et d'Allada (Ayou) dans le département de l'Atlantique.

- *Newbouldia Laevis* (Bignoniaceae) ou Ajama en Goun, Humatin en Mina, se conserve un peu partout dans les villages et même dans certaines agglomérations urbaines de part son utilisation dans le domaine foncier et son importance médico-magique, culturelles et en rite religieux. Cet arbre sert de piquet de clôture vivante et de bornes de limite des parcelles. Il est généralement présent au niveau des couvents de culte traditionnel ou sites abritant des divinités. L'utilisation de *Newbouldia Laevis* comme bois de chauffe est strictement interdite dans la région de Porto-Novo.

- Des arbres à croissance rapide et à but multiple tels que : *Eucalyptus Camadulensis* (Murtaceae), *Acacia auriculiformis* (Mimosaceae) et *Tectona grandis* (Verbenaceae) sont fréquemment plantés. Ces pratiques constituent une sorte de reboisement face au déboisement devenu menaçant.

- *Jatropha Curcas* (Euphorbiaceae) ou Purghéro, communément appelé nyikpotin en fon est domestiqué. Cette plante peu exigeante pour l'eau se reproduit essentiellement par bouturage, mais aussi par graine et est plantée aujourd'hui dans la plupart des villages en haies ou clôture.

- *Xlopiya aethiopica*, appelé Kpéjélékun en langue Goun ou Sesedo en Yoruba, n'est pas planté. Cette espèce non alimentaire, mais très utilisée dans la médecine, pousse naturellement dans les forêts denses semi-décidues du sud Bénin. Elle est entretenue et protégée dans la forêt par les explants qui élaguent ou suppriment les arbres environnants pour permettre un meilleur développement et une floraison abondante de l'espèce.

- Le palmier à huile ou *Elacis guineensis* (Arecaceae) est systématiquement protégé aussi bien dans les champs cultivés que dans les jachères. Dans certaines localités du bas-Bénin et principalement sur le plateau Adja et dans la commune d'Allada, le palmier à huile est planté en association avec les cultures annuelles et occupe le sol pendant la phase de jachère. A Klouékamè, les fon plantent le palmier à huile à l'emplacement où le placenta de l'enfant est enterré. Son

abattage est tacitement subordonné à une autorisation des services chargés du contrôle des forêts.

- Le triplochyton appelé xwétin en fon et aréré ou ogu en yoruba, pousse spontanément et se conserve dans les forêts sacrées, principalement celle du vodun oro ; les adeptes de ce fétiche plantent également cet arbre dans leurs forêts et à travers les villages. De même, le Cassia Siamea ou Senna Siamea (Cesalpiniaceae) est planté en peuplement dense à l'intérieur et autour de ces forêts.

- La plantation de l'arbre Vetiver ou Vetiveria Zizanioides (Graminées) constitue une technique de lutte anti-érosion introduite et vulgarisée à Dasso dans la commune de Ouinhi par les agents du Ministère chargé du peuplement rural. Ces plantes servent à protéger le sol et les bâtiments.

2.2.2. Protection des forêts et de leurs ressources

Plusieurs espèces végétales sont recensées dans les réserves forestières. On peut citer les arbres tels que : Cola Cordofilia ; Triplochyton Scléroxyton, Chlorophola excelsa, Antiaris Toxicaria et Abizia ferruginea, principalement dans les forêts Igbon'la de Bétou à Dassa-Zoumè, constituant le cimetière où sont enterrés les princes Omandjagoun dans la mesure où elle représente la demeure de leurs ancêtres. Pour eux, les ancêtres morts ne sont pas morts, ils veillent sur les vivants. A chaque début de saison sèche, les princes font des pare-feux en prévention des dégâts que pourraient occasionner des feux de brousses allumés dans les champs avoisinants. Ils envisagent également la plantation de nouvelles essences dans la forêt. Des cérémonies secrètes y sont également organisées. L'exploitation de ces réserves forestières est interdite ; seules les personnes initiées peuvent entrer dans ces forêts. Les chefs coutumiers y veillent avec une attention particulière. Lesdits écosystèmes sont ainsi protégés et les différentes espèces mieux conservées.

Comme forêts sacrées constituant des cadres de conservation de certaines espèces à travers différentes pratiques, nous pouvons retenir : Kodjizoun et Bamèzoun à Avagbodji (Aguégoués) ; Igbonla de Bétou à Dassa-Zoumè (20 hectares) ; Avéganmè dans la commune d'Aplahoué ; Houéhon à Xhouéyogbé (village de Sahouè) ; Kézoun et Datinzoun à Dangbo ; Kpassèzoun au cœur de la ville de Ouidah (Quartier Tovè 1 avec 02 hectares) ; Hèkpazoun dans le village d'Agbanou (commune d'Allada ; 35 hectares). Hèbiossozoun de Soyo (commune d'allada ; 3 hectares) ; Agbogozoun de Gbénou-Hlanhonou (Commune de Zogbodomey ; 27 hectares) ; Kponzoun de Covè (49 hectares) ;

Au niveau de certaines parties de la forêt, les ressources naturelles qui s'y trouvent ne doivent être consommées ou exploitées que sur place (à l'intérieur de la dite forêt par les initiés, après autorisation du vodoun). Les sanctions sont laissées au bon soin du vodoun, qui à en croire les déclarations, punit sévèrement les contrevenants. Toutefois, les responsables des dites forêts y ajoutent leur vigilance permanente.

2.2.3. Techniques de conservation des produits agricoles

- Pour le stockage, la conservation du maïs, destiné à la commercialisation, la plupart des femmes exerçant cette activité utilisent la méthode de séchage régulier, couplé avec le vannage-triage-tamisage. Cette méthode de réduction des pertes post-récoltes permet, après réduction sensible du taux d'humidité, de faire tuer certains insectes et de débarrasser des stocks de maïs d'autres ravageurs encore vivants.

- Certaines substances minérales sont ajoutées aux denrées stockées afin de préserver leur nature et leur qualité. Il s'agit des cendres de bois, de la poudre inerte (latérite) au sable fin et de l'argile. L'emploi de ces substances minérales est particulièrement réservé à la conservation des semences. Les cendres de bois sont additionnées dans des proportions de 30% à 100% du volume de produit stocké. D'une manière générale, les cendres sont utilisées seulement sur des lots de produits agricoles réduits, en raison de l'importance de quantité nécessaire. L'intérêt ici est qu'il n'y a pas de réduction de la capacité germinative du produit stocké.

- Certaines espèces végétales sont utilisées pour la conservation des grains ou cossettes d'ignames et manioc. Les plantes concernées sont : Annona (différentes espèces) ; Neem ; Basilic à duvet blanc ; Acajou africain ; piment pili-pili ; etc. qui ont de puissants effets répulsifs et insecticides sur les sbruches et sur les ravageurs ; tout en inhibant leur développement et ainsi à leur caractère nuisible.

- Des huiles végétales sont utilisées pour la conservation de produits agricoles. Les cas les plus connus sont : l'huile d'arachide, l'huile de noix de coco, l'huile de noix de palme, l'huile de graines de neem et de beurre de Karité.

L'huile de graine de neem est utilisée sur les légumineuses à graines et sur les céréales, à la dose de 20 à 23 ml millilitres par kilogramme. Pour un sac de 50 kg de niébé, il faut 150 Millilitres d'huile. L'huile de neem a un goût amer et par conséquent n'est pas utilisée pour la conservation des semences.

- Le beurre de karité préalablement fondu est mélangé aux grains de céréales et légumineuses à la dose de 5 millilitres par kilogramme.

- Les produits agricoles sont parfois conservés sans utilisation ni substances minérales, ni substances végétales, ni substances chimiques. Il s'agit de la conservation par enfumage et de la conservation dans des fûts métalliques. Pour la conservation par enfumage, le feu est allumé tous les jours sous le grenier. L'objectif visé ici est de chasser les insectes tout en poursuivant le séchage. La conservation en jarres est souvent pratiquée par les commerçants. Le maïs égrené ou le niébé est conservé tel qu'il est, sans cendre, ni sable, ni produits chimiques de traitement. Le maïs doit être bien séché et trié. La conservation en bonbonnes concerne souvent de petites quantités de semences. La conservation dans des fûts métalliques est une méthode de conservation où les grains sont triés avant leur conservation.

2.3. Analyse et perspectives

2.3.1. Analyse

La biodiversité dans sa conservation est confrontée à d'énormes menaces. Celles-ci sont multiples et complexes nous avons les activités agricoles, les industries d'extraction, l'exploitation qui inclut la chasse, la cueillette, ainsi que le commerce des espèces. La pollution atmosphérique ainsi que la pollution des sols et de l'eau sont des menaces supplémentaires, à la fois sur les cycles de vie des espèces et sur leurs habitats.

2.3.2. Perspectives

La dégradation de la biodiversité, conséquence de l'activité humaine, met en péril le développement humain. Pour lutter contre ce phénomène, il serait souhaitable de procéder à la sensibilisation des populations sur la conservation de la biodiversité. Il urge de valoriser les connaissances et pratiques endogènes qui relèvent des us, des coutumes ou traditions qui ont trait à la conservation et à l'utilisation durable des ressources. Il faut aussi le suivi et la gestion effective et efficace des ressources de l'environnement en général et de la diversité biologique en particulier, par une meilleure connaissance de leurs composantes et leurs mécanismes de fonctionnement. De même, il serait souhaitable d'étendre et de faire une répartition des aires protégées.

Les pratiques et connaissances endogènes, mal ou peu connues, doivent préalablement faire l'objet d'un inventaire ; d'où la nécessité d'établir un répertoire qui constituera une importante base de données que les chercheurs, développeurs et décideurs politiques pourront exploiter en vue d'une meilleure orientation de leurs actions en faveur de la valorisation des ressources naturelles et la conservation de la diversité biologique.

Conclusion

Les pratiques et connaissances endogènes relatives aux espèces végétales sont diverses et variées et concernent différents groupes ethniques ou socioculturels. L'utilisation d'espèces végétales pour haies ou clôtures ; la protection ou la plantation d'espèces végétales à forte valeur commerciale, médicale ou magico-religieuse ; le rôle de gardien que jouent les sociétés secrètes comme Oro et Zangbéto pour la sauvegarde de certaines plantes et aires protégées. La sacralisation des plans d'eau et surtout des forêts ; tout ceci constitue une attitude positive favorisant la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

Références bibliographiques

- AKOEGNINO A., 1984. *Contribution à l'étude botanique des îlots de forêts denses humides semi-décidues en république populaire du Bénin*. Thèse 3^e cycle, Univ. Bordeaux 3, 250 p.
- ANTHONY M., 2002. *Des plantes et des dieux dans les cultes afrobrésiliens. Essai d'ethnobotanique comparative Afrique-Brésil*. Ed. Harmattan 232p.
- KOKOU K. & SOKPON N., 2006. Les forêts sacrées du couloir de Dahomey. *Bois et forêts des Tropiques* n° 288 (2), pp 15-23.
- KOKOU K. 1998. *Les mosaïques forestières au sud du Togo : biodiversité, dynamique et activités humaines*. Doctorat, université Montpellier II, France, 149 p.
- SOKPON N. & AGBO V., 1999. Sacred groves as tools for indigenous forest management in Benin. *Annales des Sciences Agronomiques Univ. Nat. du Bénin* (1), pp. 162-175.
- SOKPON N., AGO E. E., 2001. Sacralisation et niveau de maturation des forêts denses semi-décidues du plateau Adja au sud-ouest du Bénin. *J. Rech. Sci. Univ. Lomé (Togo)*, 5 (2) : 319-331.
- SOKPON N., AMETEP, A., AGBO V., 1998. Forêts sacrées et conservation de la biodiversité au Bénin : Cas du plateau Adja au sud-ouest du Bénin. *Annales des sciences Agronomiques du Bénin*, vol. 1 : 47-64.
- TCHAMIE T.T.K., 1998. Dynamique de la population et évolution du milieu naturel en pays kabyè (Nord-Togo). *Bulletin de la Soc. Belge d'Etudes Géogr.- SOBEG*. pp 181-199
- TCHIBOZO C. F., 1981. *Contribution à l'étude biogéographique de la région de l'Atacora Etude typologique des unités de paysage du versant oriental de la chaîne de l'Atacora (à la hauteur de Natitingou)*. Thèse de doctorat 3^eme Cycle, Univ. Paris 7-Jussieu. EUR de Géographie Physique, 326 p.

TENTE A. B. H., HOUNDAGBA C. J., 2006 a. *Etude cartographique et dynamique actuelle de la végétation de Natitingou et ses environs (Bénin)*. Rev. Sc. Env. Univ. Lomé. Laboratoire de recherches Biogéographiques et d'Etudes environnementales, 21-33 p.